



A retenir

MILDIU

VIGILANCE : nombreux symptômes. Période de forte sensibilité

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE

Premier traitement obligatoire.

OÏDIUM

Période de forte sensibilité en cours.

BLACK ROT

Nombreux symptômes observés.

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV sur les abeilles.

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.

2. Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.

3. Il est formellement interdit de mélanger pyréthrianoïdes et triazoles ou imidazoles. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrianoïde en premier.

4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.

5. Lors de la pollinisation (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.

Pour en savoir plus : la note nationale BSV « [Les abeilles, des alliées pour nos cultures: protégeons-les !](#) » ou consultez le site www.itsap.asso.fr



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
Comité de validation :
Chambres d'agriculture de
l'Aude, du Gard, de
l'Hérault/ADVAH, des
Pyrénées-Orientales,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
IFV, FREDON Occitanie,
DRAAF Occitanie



ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action du plan Ecophyto pilotée
par les ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de la
santé et de la recherche, avec
l'appui technique et financier de
l'Office français de la
Biodiversité

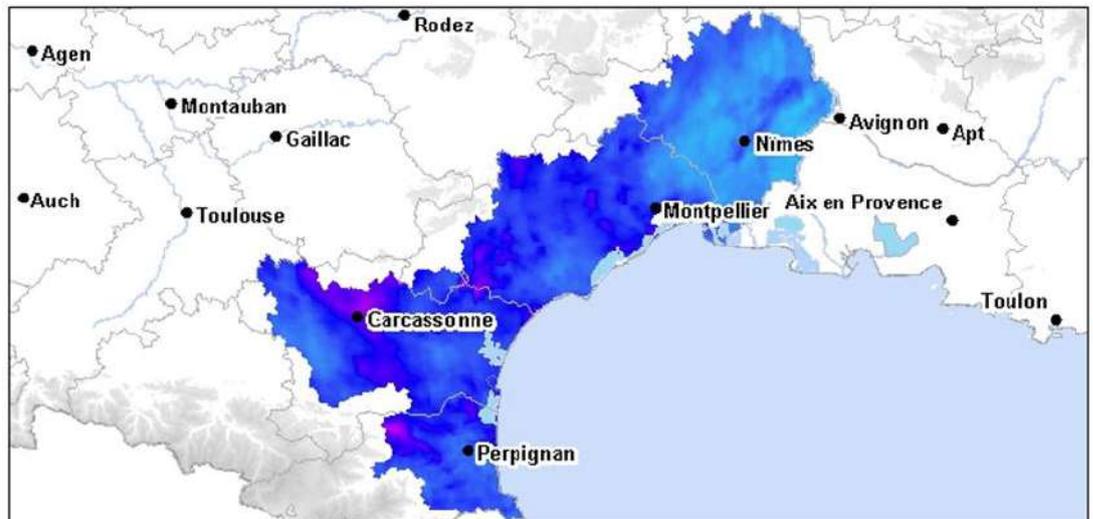
PLUVIOMETRIE

		11-mai	12-mai	13-mai	14-mai	15-mai	16-mai	17-mai
AUDE	ALAIGNE	11,1	1,8	0,2	3,2	5,1	1	0
	CAZILHAC	36,2	4,6	7,5	9,3	1,2	1,2	0
	LEZIGNAN	25,9	1,8	5,9	5,6	0,2	0,6	0
	LIMOUX	12	2,6	0,4	8,4	3,1	0,9	0
	NARBONNE	28,9	0,1	4,3	5,3	0	0,7	0
GARD	AIGUES-MORTES	9,9	1	1,3	10,9	0	0,2	0
	BARJAC	4	1	26,1	2,5	0	0	0
	CARDET	1,3	0,8	19,6	3,9	0	0	0
	CHUSCLAN	4,7	0,8	13,9	2,1	0	0,1	0
	SAINT-GILLES	7	0,8	6,1	6,3	0	0	0
	VILLEVIEILLE	5,9	0,4	5,4	4,2	0	0	0
HERAULT	MARSEILLAN	15	0,3	1,1	8	0,1	5	0
	OLONZAC	24,3	4	2,4	5,1	0	0,2	0
	POUZOLLES	15,8	0,3	8,3	8	8	0,2	0
	PUISSERGUIER	24,9	0,6	6,9	7,8	3,6	0	0
	SAINT-JEAN-DE-FOS	13,1	0,1	5,6	21	7,9	2,1	0
VALFLAUNES	3,2	0,4	8,3	8,3	0	0,4	0	
PO	ESTAGEL	7,7	2	7,6	23,8	0	2,2	0
	LAROQUE-DES-ALBERES	6,1	1,5	1,4	15	3,5	6,4	0
	LLUPIA	4,1	1,4	13,4	13,9	10,1	2,1	0
	PIA	8,6	2,2	3,8	11	2	2,6	0
	RODES	4	12,7	2,4	11,5	3,7	0,9	0

Répartition des pluies – cumul hebdomadaire - échelle du min au max (0 à 100 mm)

Source IFV

PLUIE hebdomadaire : cumul 7 jours au 17/05/20



4200517: mini=8.8mm - maxi=92.4mm

valeur
Elevée : 100
Faible : 0

STADES PHENOLOGIQUES

× Vignoble régional

Dans les parcelles observées, les stades phénologiques varient de :

- « huit-neuf feuilles » (**stade 16**) dans les secteurs tardifs et/ou parcelles tardives
- à « pleine floraison » (**stade 23 ou I ou BBCH 65**) dans les parcelles précoces en zone précoce.

Les stades majoritairement observés sont « onze-douze feuilles » (stade 18) et « tout début de la floraison, chute des premiers capuchons floraux » (stade 19 ou BBCH 61).

× Pyrénées-Orientales

Le stade « nouaison » (stade 27 ou J ou BBCH 71) est atteint **en zone précoce et/ou parcelles précoces**.

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE

(*Scaphoideus titanus*)

• Eléments de biologie

(Source : *Guide des Vignobles Rhône Méditerranée 2020/2021, p.47*)

Deux voies de contamination sont possibles :

- **par l'insecte vecteur** de parcelle en parcelle. Dans tous les cas, les larves de cicadelles de la flavescence dorée naissent saines et s'infectent en piquant les ceps contaminés. La capacité d'inoculation s'acquiert après une période d'incubation d'un mois ; la salive est alors infectieuse et l'insecte garde la capacité de transmission du phytoplasme jusqu'à sa mort ;
Pour la flavescence dorée, la transmission s'effectue uniquement de vigne à vigne.
Pour le bois noir, elle est inoculée d'une adventice (en particulier liseron ou ortie) ou plante cultivée à une autre, ou à la vigne.
- **par le matériel de multiplication** : la transmission de la flavescence dorée ou du bois noir aux jeunes plants est possible par les greffons et les porte-greffes, peut-être évité par le traitement à l'eau chaude.

Méthodes prophylactiques : L'épamprage permet de détruire un support de larves et de diminuer les populations de cicadelles vectrices.

• Situation aux vignobles

× Hérault

Des larves (L1 à L3) sont observées, parfois en nombre important notamment dans la Vallée de l'Orb-Lodévois.

Evaluation de risque : Dans le cadre de la lutte obligatoire contre le vecteur de la flavescence dorée, **les dates du 1^{er} traitement obligatoire** sont fixées selon la zone dans la période :

- **Gard : du 20 mai au 2 juin**
- **Aude, Hérault et Pyrénées-Orientales : du 25 mai au 8 juin.**

Cas particuliers : certaines communes sont concernées par l'aménagement de la lutte insecticide.

Pour plus d'informations, consulter le site de la [DRAAF Occitanie](#)

Le phytoplasme de la flavescence dorée est un organisme réglementé inscrit sur la liste des dangers sanitaire de niveau 1.

1° Les dangers sanitaires de première catégorie sont ceux qui étant de nature, par leur nouveauté, leur apparition ou persistance, à porter une atteinte grave à la santé publique ou à la santé des végétaux et des animaux à l'état sauvage ou domestique ou à mettre gravement en cause, par voie directe ou par les perturbations des échanges commerciaux qu'ils

provoquent, les capacités de production d'une filière animale ou végétale, requièrent, dans un but d'intérêt général, des mesures de prévention, de surveillance ou de lutte rendues obligatoires par l'autorité administrative.

MILDIOU (*Plasmopara viticola*)

• Situation aux vignobles

× Aude

La maladie est présente et en évolution sur l'ensemble des secteurs du département. De nouveaux foyers sont observés sur feuilles et sur inflorescences, à l'exception du secteur Malepère-Razès.

Les fréquences de dégâts sur les parcelles les plus touchées sont très importantes, jusqu'à 45% de feuilles atteintes pour un merlot au stade grappes séparés dans le Limouxin par exemple. Parmi les cépages observés, les chardonnay sont pour l'instant les plus impactés.

× Gard

Depuis la semaine dernière, peu de nouveaux symptômes sont observés. La situation a donc peu évolué car les symptômes issus de l'épisode pluvieux du 27 et 28 avril sont tous sortis la semaine dernière.

× Hérault

De nouveaux symptômes sont observés :

➤ **Plusieurs nouveaux foyers primaires** sur feuilles et/ou inflorescences :

- 15 mai dans la Basse Vallée de l'Hérault à Bessan ;
- 18 mai dans la Basse Vallée de L'Hérault à Alignan du Vent, Castelnaud de Guers, Roujan, dans la Moyenne Vallée de l'Hérault à Plaissan, Le Pouget, Vendémian, dans le Montpelliérais à Poussan.

Ces nouveaux foyers se caractérisent par une ou plusieurs taches fructifiées ou non, souvent en cœur de souche.

➤ **Des 1^{ers} et/ou nouveaux repiquages** sur feuilles et/ou sur inflorescences:

- le 14 mai dans le Minervois à Beaufort, Olonzac, Oupia ;
- le 18 mai dans le Minervois à Beaufort, Saint Jean du Minervois, dans les Hauts Coteaux à Assignan, Cessenon, Laurens, Roquebrun, Roquessels, Saint Chinian, dans le Biterrois à Autignac, Corneilhan, Magalas, Sérignan, Thézan les Béziers, dans la Vallée de l'Orb-Lodévois à Hérépian, Lauroux, Octon, Villemagne l'Argentière, dans la Basse Vallée de l'Hérault à Montblanc, dans le Nord Montpelliérais à Saint Mathieu de Trévières, Valflaunés.

Dans ces parcelles, les symptômes sont parfois nombreux et souvent fructifiés.

La situation est variable selon les unités agroclimatiques mais aussi selon les parcelles (situation, cépage...). Le nombre de parcelles concernées par la maladie est en augmentation. Dans le département, les observations suivent un gradient dégressif d'ouest en est.

La présence de la maladie sur feuilles se généralise dans les unités agroclimatiques du Minervois, des Hauts Coteaux et du Biterrois. Certaines parcelles sont très atteintes.

Globalement, les symptômes observés sur inflorescences augmentent cette semaine.

La maladie entre dans sa phase épidémique dans les unités agroclimatiques du Minervois, des Hauts Coteaux et du Biterrois.

Elle est en progression dans la Moyenne Vallée de l'Hérault.

Dans les autres unités agroclimatiques, l'évolution est moins importante.

× Pyrénées-Orientales

La maladie est présente et en évolution sur feuilles, inflorescences et rameaux dans tout le vignoble. Les températures élevées et le vent (Tramontane) participent à la baisse de l'intensité des sporulations. Les symptômes déjà en place sèchent, mais de nouvelles taches et symptômes sur inflorescences apparaissent au terme de l'incubation suite aux différents épisodes contaminants précédents sans pour autant être virulents.

Attention toute nouvelle pluie ou humidité est susceptible de relancer la maladie.

• **Données de la modélisation** (*voir caractéristiques des modèles*)

✓ **Potentiel Système** (*modélisation arrêtée au 18 mai*) :

J = 18 mai 2020	Situation J-7 à J	Simulation J à J+7
Risque modélisé mildiou	Le risque mildiou modélisé varie de faible à très fort selon les secteurs. Pyrénées Orientales : Très fort sur tout le département. Aude : Il varie de faible à très fort sur l'ouest du département et très fort sur l'est. Hérault : Il varie de faible à très fort sur le département (majoritairement très fort). Gard : Il varie de fort à très fort sur tout le département.	Le risque modélisé se stabilise dans tous les départements sauf dans le Gard où il continue d'augmenter.
Contaminations	Les contaminations épidémiques ont démarré sur les pluies du 14 mai sur Garrigues Ouest De nouvelles contaminations épidémiques ont été détectées sur les pluies du 11, 13 et 14 mai sur tous les secteurs sauf Uzège et la Moyenne Vallée de l'Hérault Ces contaminations ont été considérées par le modèle comme virulentes* sur les secteurs : Aude : tous les secteurs (plus fortes sur l'est de département) Hérault : tous les secteurs (sauf Moyenne Vallée de l'Hérault) Gard : tous les secteurs (sauf Uzège et Garrigues Ouest) Pyrénées Orientales : tous les secteurs	Compte tenu des prévisions météorologiques, aucune nouvelle contamination n'est annoncée par le modèle pour cette semaine. Des sorties de taches sont attendues sur toute la région à partir du 23-24 mai, avec une importance supérieure sur les secteurs : - Est de l'Aude - Minervois, Biterrois, Vallée de l'Orb- Lodévois - Toutes les Pyrénées-Orientales

Bleu : démarrage ou nouvelles contaminations ; Vert : rien à signaler
contamination.

*Virulence : Potentiel infectieux de la

✓ **Milstop** (*modélisation arrêtée au 17 mai*)

		du 13 au 19 avril 2020		du 20 au 26 avril 2020		du 27 avril au 3 mai		
		Foyers primaires théoriques liés aux pluies et aux hygrométries, à partir du :	Niveau de risque de contaminations primaires liées aux pluies	Foyers primaires théoriques liés aux pluies et aux hygrométries, à partir du :	Niveau de risque de contaminations primaires liées aux pluies	Foyers primaires théoriques liés aux pluies et aux hygrométries, à partir du :	Niveau de risque de contaminations primaires liées aux pluies	Repiquages théoriques liés aux pluies et aux hygrométries, si présence de foyers primaires, à partir du :
Aude	Alaigne	-	-	29-avr	Faible	05-mai	Moyen	07-mai
	Carcassonne	-	-	27-avr	Faible	05/05	Faible	07-mai
	Leucate	18-avr	Moyen	26-avr	Moyen	-	-	06-mai
	Lézignan	26-avr	Limite	27-avr	Limite	05-mai	Limite	07-mai
	Narbonne	26-avr	Limite	26-avr	Faible	01-mai	Faible	07-mai
Gard	Bagnols sur Céze	-	-	28-avr	Faible	07-mai	Moyen	08-mai
	Bourdic	-	-	26-avr	Moyen	07-mai	Moyen	08-mai
	Cardet	-	-	26-avr	Moyen	06-mai	Moyen	08-mai
	Cénézac	-	-	28-avr	Limite	07-mai	Limite	08-mai
	Sommières	-	-	26-avr	Moyen	06-mai	Moyen	08-mai
	Tavel	-	-	-	-	06-mai	Faible	-
Hérault	Vauvert	-	-	26-avr	Limite	06-mai	Limite	07-mai
	Olonzac	26-avr	Limite	26-avr	Limite	06-mai	Limite	08-mai
	Laurens	-	-	27-avr	Faible	06-mai	Faible	08-mai
	Prades sur Vernazobres	26-avr	Limite	27-avr	Limite	06-mai	Limite	08-mai
	Béziers	26-avr	Faible	26-avr	Faible	05-mai	Faible	07-mai
	Villemagne	-	-	29-avr	Faible	07-mai	Faible	08-mai
	Marseillan	-	-	26-avr	Moyen	05-mai	Moyen	07-mai
	Pouzolles	-	-	26-avr	Limite	07-mai	Limite	08-mai
	Plaissan	-	-	26-avr	Faible	05-mai	Faible	07-mai
	Saint Jean de Fos	-	-	26-avr	Moyen	06-mai	Moyen	08-mai
	St Christol	-	-	26-avr	Faible	05-mai	Moyen	07-mai
Frontignan	-	-	26-avr	Moyen	04-mai	Moyen	07-mai	
Vaflaunès	-	-	27-avr	Moyen	06-mai	Moyen	08-mai	
Pyrénées-Orientales	Laroque des Albères	-	-	26-avr	Moyen	04-mai	Moyen	06-mai
	Perpignan	26-avr	Moyen	26-avr	Moyen	05-mai	Moyen	07-mai
	Saint Paul de Fenouillet	-	-	29-avr	Faible	06-mai	Moyen	07-mai

		du 4 au 10 mai 2020			du 11 au 17 mai 2020			Indice de risque allant de -5 à +5	
		Foyers primaires théoriques liés aux pluies et aux hygrométries, à partir du :	Niveau de risque de contaminations primaires liées aux pluies	Repiquages théoriques liés aux pluies et aux hygrométries, si présence de foyers primaires, à partir du :	Foyers primaires théoriques liés aux pluies et aux hygrométries, à partir du :	Niveau de risque de contaminations primaires liées aux pluies	Repiquages théoriques liés aux pluies et aux hygrométries, si présence de foyers primaires, à partir du :		
Aude	Alaigne	23-mai	Moyen	11-mai	24-mai	Fort	25-mai	-1,3	↗
	Carcassonne	23-mai	Faible	12-mai	24-mai	Moyen	25-mai	-1	↑
	Leucate	23-mai	Moyen	11-mai	24-mai	Moyen	25-mai	+0,1	↑
	Lézignan	16-mai	Limite	11-mai	24-mai	Limite	25-mai	0	↑
	Narbonne	23-mai	Limite	10-mai	24-mai	Faible	25-mai	-0,1	↗
Gard	Bagnols sur Cèze	23-mai	Moyen	13-mai	24-mai	Moyen	25-mai	-1,2	↑
	Bourdic	23-mai	Faible	10-mai	24-mai	Moyen	25-mai	-1,1	↑
	Cardet	23-mai	Moyen	12-mai	24-mai	Fort	25-mai	-0,9	↑
	Cénérac	23-mai	Limite	11-mai	24-mai	Limite	25-mai	-1,3	↗
	Sommières	23-mai	Faible	12-mai	24-mai	Moyen	25-mai	-1,1	↗
	Tavel	23-mai	Faible	22-mai	24-mai	Faible	25-mai	-3	↗
	Vauvert	23-mai	Limite	10-mai	24-mai	Limite	25-mai	-0,9	↗
Hérault	Olonzac	23-mai	Limite	11-mai	24-mai	Limite	25-mai	0	↑
	Laurens	23-mai	Faible	12-mai	24-mai	Faible	25-mai	-0,9	↑
	Prades sur Vernazobres	23-mai	Limite	11-mai	24-mai	Limite	25-mai	+0,1	↑
	Béziers	16-mai	Limite	10-mai	24-mai	Faible	25-mai	+0,7	↑
	Villemagne	23-mai	Faible	12-mai	24-mai	Moyen	25-mai	-1	↑
	Marseillan	16-mai	Moyen	11-mai	24-mai	Moyen	25-mai	-0,6	↑
	Pouzolles	23-mai	Limite	11-mai	24-mai	Limite	25-mai	-0,7	↑
	Plaisan	23-mai	Faible	12-mai	24-mai	Faible	25-mai	-0,9	↑
	Saint Jean de Fos	23-mai	Faible	12-mai	24-mai	Moyen	25-mai	-0,9	↑
	St Christol	23-mai	Faible	11-mai	24-mai	Moyen	25-mai	-1	↑
	Frontignan	23-mai	Moyen	10-mai	24-mai	Moyen	25-mai	-0,8	↑
	Valflaunès	23-mai	Faible	12-mai	24-mai	Moyen	25-mai	-1	↑
Pyrénées-Orientales	Laroque des Albères	15-mai	Moyen	10-mai	24-mai	Moyen	25-mai	-0,3	↑
	Perpignan	16-mai	Moyen	10-mai	24-mai	Moyen	25-mai	+0,2	↑
	Saint Paul de Fenouillet	23-mai	Moyen	11-mai	24-mai	Moyen	25-mai	-1,4	↑

Evaluation du risque : VIGILANCE

Le risque et la pression sont forts sur une grande partie de la région.

De nombreuses parcelles sont dans la phase de **forte sensibilité** à la maladie.

Dans une partie du vignoble, **certaines parcelles sont toujours difficiles d'accès.**

Il faut s'attendre à une nouvelle vague d'extériorisation de symptômes d'ici quelques jours en lien avec les pluies des 10 et 11 mai puis celles des 13 et 14 mai qui ont généré de nouvelles contaminations (foyers primaires et repiquages).

Attention toute nouvelle pluie ou humidité est susceptible de relancer la maladie.

Observer activement tout symptôme, consulter la météo et rester vigilant à l'annonce de nouvelles pluies.

Méthodes prophylactiques :

- éliminer les pampres, ébourgeonner les plantiers,
- maintenir le couvert végétal ras sous le rang, dans l'inter rang et limiter au maximum le travail du sol afin de restreindre la remontée d'humidité dans la souche,
- raisonner les travaux d'entretien du sol (préserver les passages du tracteur pour être en mesure de réaliser les 1^{ers} traitements même en cas de pluies notamment dans les parcelles à mauvaise portance).

OÏDIUM (*Erysiphe necator*)

• Situation aux vignobles

× Aude

Pas de nouveau symptôme, les anciens sont toujours visibles sur feuilles ou inflorescences. La maladie est maintenant installée sur les parcelles sensibles.

× Gard

On observe toujours peu d'évolution de la maladie. Quelques repiquages sont ponctuellement observés sur cépages sensibles (Roussanne, Chardonnay, Carignan).

× Hérault

Dans les parcelles à « drapeaux », essentiellement sur Carignan, on observe :

- les 1^{ers} repiquages sur inflorescences dans le Minervois, les Hauts Coteaux et la Basse Vallée de l'Hérault ;
- de nouveaux repiquages dans la Vallée de l'Orb-Lodévois et dans la Moyenne Vallée de l'Hérault.

Sur cépages/situations sensibles sont notés :

- les 1^{ères} contaminations primaires sur feuilles dans le Minervois ;
- de nouveaux repiquages sur feuilles dans la Moyenne Vallée de l'Hérault et dans les Hauts Coteaux.

Sur cépages/situations non sensibles aucun nouveau symptôme n'est noté

L'évolution du nombre de parcelles et des symptômes est faible cette semaine sur l'ensemble du département.

Par unité agroclimatique, le stade phénologique dominant observé sur Carignan, est le suivant :

- « boutons floraux séparés » (stade 17 ou H ou BBCH 57) dans la Vallée de l'Orb-Lodévois et dans le Nord Montpelliérais ;
- « onze-douze feuilles » (stade 18) dans le Minervois, les Hauts Coteaux, le Biterrois, la Basse Vallée de l'Hérault et dans le Montpelliérais ;
- « tout début de la floraison, chute des premiers capuchons floraux » (stade 19 ou BBCH 61) dans La Moyenne Vallée de l'Hérault.

× Pyrénées-Orientales

Les symptômes sur feuilles sont toujours observés. Leur fréquence reste forte Des symptômes sur inflorescences sont visibles la fréquence est faible à moyenne.

Evaluation du risque : L'évolution de la maladie est globalement faible cette semaine.

On est dans la période de forte sensibilité de la vigne, stade « 11-12 feuilles » (stade 18).

Poursuivre les observations et rester vigilant.

BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

• Situation aux vignobles

× Aude

La recrudescence de symptômes se confirme sur l'ensemble des secteurs du département. La maladie progresse en fréquence et en intensité, particulièrement sur le secteur Limouxin.

× Gard

Pas de nouvelle extériorisation de symptômes depuis la semaine dernière.

Les pluies des 10 et 11 mai puis celles des 13 et 14 mai peuvent avoir engendré de nouvelles contaminations et/ou des repiquages. Ces nouveaux symptômes pourraient



Tache de black rot avec présence de pycnides

s'extérioriser à partir de la fin de la semaine.

× **Hérault**

Durant la semaine écoulée, des symptômes sur feuilles ont été observés dans des parcelles avec et/ou sans historique dans toutes les unités agroclimatiques (48 % des parcelles suivies). Les symptômes sont très souvent fructifiés. Quelques inflorescences sont touchées.

La présence de la maladie est hétérogène. Le nombre de parcelles concernées et l'expression des symptômes varient selon les situations.

La fréquence de symptômes par parcelle est variable, elle peut atteindre jusqu'à 30 % de feuilles touchées.

Certaines unités agroclimatiques comme la Vallée de l'Orb-Lodévois ont une généralisation des symptômes.

× **Pyrénées-Orientales**

La maladie a fortement progressé en fréquence. De nombreux symptômes sur feuilles, rameaux et inflorescences sont observés. Dans le vignoble départemental sont concernés, avec une fréquence de parcelles atteintes plus importante, les Aspres Premiers Coteaux et les Albères.

La maladie reste à surveiller sur tous les secteurs.

Évaluation du risque : VIGILANCE. Rechercher les symptômes et surveiller leur évolution.

TORDEUSES DE LA GRAPPE

• **Eudémis** (*Lobesia botrana*)

× **Aude**

Les dépôts de pontes se poursuivent en tous secteurs.

Les 1^{ers} glomérules sont observés sur tous les secteurs.

× **Gard**

Quelques glomérules sont observés, avec des stades larvaires L4.

Réaliser les saumurages sur les parcelles sensibles. L'objectif est d'évaluer les niveaux de population.

× **Hérault**

Le vol est très faible à nul.

Dans les saumurages réalisés ce début de semaine, des larves (de 0 à 50 %) au stade L1 à L4 sont notées. Le seuil de nuisibilité est atteint dans une parcelle du réseau de référence.

Des glomérules sont observés jusqu'à 44 pour 100 inflorescences.

× **Pyrénées-Orientales**

Les glomérules sont visibles (chenilles au stade L3 dans le secteur des Aspres Premiers Coteaux). Leur fréquence est faible à moyenne selon les parcelles.

Évaluation du risque : Surveiller les pièges, le dépôt des pontes et réaliser les saumurages.

• **Pyrale du Daphné** (*Cryptoblabes gnidiella*)

× **Gard**

Des papillons sont observés dans les pièges en Costières.

× **Pyrénées-Orientales**

Des papillons sont observés dans les pièges. Leur nombre reste faible.

Évaluation du risque : le risque est nul à ce stade.

• **Pyrale** (*Sparganothis pilleriana*)

× **Hérault**

Des larves sont observées dans les saumurages dans le Minervois.

× **Pyrénées-Orientales**

Elles sont toujours présentes en nombre important dans certaines parcelles du Rivesaltais.

POURRITURE GRISE (*Botrytis cinerea*)

• Situation aux vignobles

× Hérault

De nouveaux symptômes sur feuilles sont observés dans la Vallée de l'Orb-Lodévois.

Dans les autres unités agroclimatique, la fréquence des symptômes se stabilise.

ACARIENS

× Hérault

Dans les parcelles de référence, une prédominance d'acariens utiles (typhlodromes) est observée.

Seuil indicatif de risque : à cette période le seuil est de 30 feuilles occupées par au moins une forme mobile d'acarien nuisible en l'absence d'acarien utile.

CICADELLE DES GRILLURES (*Empoasca vitis*)

× Hérault, Pyrénées-Orientales

Quelques larves sont visibles sans jamais dépasser le seuil de nuisibilité dans les parcelles observées.

Seuil indicatif de risque : 200 larves pour 100 feuilles observées.

EUTYPIOSE

× Vignoble régional

La présence de symptômes est visible sur certaines parcelles.

Évaluation du risque : Repérer les souches exprimant des symptômes qui pourront être gérés par la voie prophylactique.

Méthodes prophylactiques : repérer et marquer les souches malades pour un recépage en hiver. Il est envisageable de réaliser un recépage en vert.

RAVAGEURS SECONDAIRES

• Cigarier, éphippigères, malacosome du Portugal, escargots, *Xylena exsoleta*

× Vignoble régional : Ces ravageurs sont observés localement. Peu de dégâts pour l'instant.

Évaluation du risque : le risque reste faible.

Crédit photos : Chambres d'agriculture de la zone Languedoc-Roussillon et Groupe Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce Bulletin de Santé du Végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de l'ADVAH / Chambre d'agriculture de l'Hérault avec la participation du comité de validation et élaboré sur la base des observations réalisées par les Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, l'ADVAH, Pérès SAS, Ets Touchat, Ets Perret, FREDON Occitanie, Neotera.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.